

# Hygiène et étiquetage en point de vente collectif

## Objectifs

Maîtriser les notions d'hygiène et les procédures de contrôle en boutique paysanne pour assurer la vente des produits en toute sécurité.

## Enjeux

La vente directe collective au sein d'une Boutique Paysanne et notamment la vente des produits animaux (viande, produits laitiers) implique une gestion sanitaire pointilleuse pour garantir la sécurité alimentaire des consommateurs. Face à l'évolution permanente de la réglementation sanitaire en vigueur il est demandé aux producteurs présents à la vente de maîtriser ces notions.

## Pré-requis

Vendre une partie de sa production en point de vente collectif

## Contenu

A partir d'un pré diagnostic des pratiques mises en œuvre dans la boutique :

- Présentation de la réglementation sanitaire en lien avec les enjeux identifiés.
- Proposition d'un plan de maîtrise sanitaire adapté
- présentation des nouvelles réglementations d'étiquetage des produits à la vente.

Les membres de la boutique paysanne de Florac

## Infos complémentaires



**Durée de la formation** 1 jour(s)

**Date limite d'inscription** 29/01/2016

### Tarifs

gratuit pour les agriculteurs éligibles  
VIVEA

### Plus de renseignements

Franç Andréa, responsable de stage  
adearl@yahoo.fr  
ADEAR LR

Réseau des Boutiques Paysanne LR

Contact : 04 67 77 80 88

**Taux de satisfaction :** %

repas tiré du sac



**Modalités d'accès :**

## Dates, lieux et intervenants

**01 févr 2016**

09:30 - 17:30 (7hrs)

Boutique "Aura des Champs" 16 place St Euzéby Loïc Jeanjean ,Claire Julien  
30120 Le Vigan

### Co-organisateur(s)



### Financier(s)



## Bulletin d'inscription

Nom \_\_\_\_\_ Prenom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à